**SÉRIE DE WEBINAIRES**

**« Je suis né. J'existe. Ajoutez-moi à la liste. »**

**Accélérer l'enregistrement des naissances pour les personnes les plus difficiles à atteindre – celles qui vivent dans la pauvreté**

*Partenaires : Forum africain pour la politique de l'enfance (ACPF), Child Identity Protection (CHIP), UNICEF*

*Organisation hôte : ATD Quart Monde*

**Introduction**

L’enregistrement des naissances est un droit humain fondamental, essentiel à notre existence, et vital pour protéger les enfants contre les dangers et leur donner accès à ce dont ils ont besoin pour grandir et s'épanouir.

De nombreuses initiatives ont été prises, par des groupes tant publics que privés, pour promouvoir l'enregistrement universel des naissances et accroître la couverture. Pourtant, d'innombrables enfants – en particulier ceux qui sont marginalisés et piégés dans la pauvreté – ne sont toujours pas enregistrés, et ne sont donc ni comptés, ni reconnus.

L'enregistrement des naissances est un droit fondamental : sans lui, les enfants se voient souvent refuser l'accès à d'autres droits essentiels. L'absence d'identité juridique crée un effet domino qui empêche les enfants d'accéder à l'éducation, aux soins de santé et aux services de protection sociale. Lorsque les enfants ne sont pas enregistrés à la naissance, ils sont plus exposés à la maltraitance, à l'exploitation, au travail infantile, au mariage précoce et à l'apatridie. Sans preuve d'identité, ils sont plus susceptibles d'être exclus de l'école, des campagnes de vaccination et des protections juridiques essentielles. Les engagements internationaux pris pour ne laisser personne de côté comprennent des objectifs visant à garantir l'enregistrement universel des naissances et l'identité juridique, mais la traduction de ces promesses en changements concrets pour les enfants les plus exclus reste un défi permanent.

**Objectifs**

Cette série de webinaires, qui fait suite à la table ronde internationale « Je suis né. J'existe. Ajoutez-moi à la liste » organisée par ATD Quart Monde et ses partenaires le 17 octobre 2024, vise à :

* mieux identifier les liens entre les niveaux international, régional et national dans l’enregistrement des naissances pour les populations les plus difficiles à atteindre, en analysant la façon dont les engagements internationaux et régionaux se traduisent (ou ne se traduisent pas) en politiques et stratégies de mise en œuvre efficaces au niveau national.
* souligner le coût de l'action par rapport à celui de l'inaction en présentant des preuves convaincantes et des considérations budgétaires qui démontrent les avantages économiques et sociaux à long terme de l'investissement dans des systèmes d'enregistrement des naissances solides ;
* aborder l'intersection critique entre l'apatridie et l'enregistrement des naissances, en explorant la façon dont l'absence d'enregistrement des naissances contribue à l'apatridie et en identifiant des stratégies efficaces pour prévenir ce cycle.

Dans le **but** d'aller au-delà des mots et de susciter des actions concrètes, la série de webinaires permettra de:

* amplifier la voix des enfants et des familles vivant dans la pauvreté, écouter leurs points de vue uniques sur leur expérience vécue, créer un véritable espace de dialogue et veiller à ce qu'ils puissent participer de manière significative à l'élaboration de solutions ;
* faire le point sur les efforts régionaux et internationaux visant à garantir l'enregistrement universel des naissances, tirer des enseignements des progrès accomplis et des défis à relever, et identifier les facteurs clés de réussite ;
* faciliter un dialogue ouvert et honnête entre toutes les parties prenantes à tous les niveaux afin de partager ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas et d'identifier collectivement des voies pour des interventions plus efficaces et plus pratiques. Nous encourageons les intervenants à rendre compte honnêtement des succès qu'ils ont obtenus et des défis auxquels ils sont confrontés ;
* établir des partenariats concrets qui débouchent sur des actions en créant des liens et en identifiant les possibilités de collaboration entre les parties prenantes afin de mettre en œuvre et de développer des programmes efficaces d'enregistrement des naissances.

**Public cible :**

* Responsables gouvernementaux (ministères concernés tels que ceux de la santé, de l'intérieur, de la justice et des affaires sociales) ;
* Directeurs/responsables des bureaux/agences d'état civil de certains pays où le taux d'enregistrement des naissances est élevé et de ceux qui ont du mal à développer ce service ;
* Acteurs régionaux (société civile et organisations régionales) ;
* Représentants de l'UNICEF, de l'ACPF, du CHIP et du Mouvement ATD Quart Monde ;
* Organisations de la société civile travaillant dans les domaines des droits de l'enfant, de l'enregistrement des naissances et de l'apatridie ;
* Familles et individus issus de communautés vivant dans la pauvreté, y compris les enfants eux-mêmes ;
* Universitaires et chercheurs ;
* Organisations de développement ;
* Leaders communautaires et responsables de plaidoyer.

Les webinaires dureront 90 minutes et les trois webinaires seront interprétés en anglais et en français. Le premier webinaire sera également interprété en wolof et le troisième en espagnol.

**Format et contenu proposés pour la série de webinaires**

**Webinaire 1 : Interconnexion : des engagements internationaux/régionaux aux réalités nationales/locales — Focus sur le Sénégal**

***Date : 10 juin 2025 (13h00 à 14h30 heure de Paris ; 11h00 à 12h30 heure de Dakar ; 7h00 à 8h30 heure de New York)***

Président : Bhaskar Mishra, UNICEF

* Présentation des cadres juridiques internationaux et régionaux relatifs à l'enregistrement des naissances (par exemple, la Convention relative aux droits de l'enfant et la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant) et de la manière dont les recommandations contraignantes de ces comités sont (ou ne sont pas) transposées dans les politiques et la législation nationales au Sénégal.
* Présentation des profils des personnes laissées pour compte en matière d'enregistrement des naissances. Les profils des enfants non enregistrés à la naissance fournissent des éclaircissements sur leur isolement. Ils aident à élaborer des stratégies appropriées pour élargir la couverture et garantir à ces enfants le droit fondamental d'être enregistrés à la naissance. (Forum africain sur les politiques de l'enfance)
* Contribution des enfants et des familles vivant dans la pauvreté, qui apportent leur point de vue unique et leur vécu. Quels obstacles ont-ils rencontrés pour enregistrer les naissances ? Quelqu'un a-t-il réussi à obtenir un certificat de naissance ? Si oui, quelles mesures concrètes ont été proposées par le gouvernement ou d'autres parties prenantes pour aider les personnes vivant dans la pauvreté à enregistrer les naissances et à obtenir des certificats de naissance ?
* Présentation par l'agence nationale chargée de l'enregistrement des naissances de sa politique en la matière et de la manière dont celle-ci s'aligne sur les cadres régionaux/internationaux, en soulignant à la fois les succès et les défis actuels.
* Évaluation honnête de l'écart entre les engagements internationaux/régionaux et la mise en œuvre au niveau national. Identification de voies pour des interventions plus efficaces et plus pratiques. Qu'est-ce qui fonctionne et qu'est-ce qui ne fonctionne pas ? Qu'est-ce qui doit être amélioré ?

**Webinaire 2 : Intensifier l'action au niveau régional — focus sur l'Afrique**

***Date : 18 septembre 2025 (13h00 à 14h30 heure de Paris ; 11h00 à 12h30 heure de Dakar; 7h00 à 8h30 heure de New York)***

Présidente : Mia Dambach, CHIP

* Comprendre les défis : Explorer les obstacles spécifiques qui entravent l'enregistrement des naissances, en particulier pour les familles et les enfants en situation d’extrême pauvreté. (Un militant du Mouvement ATD Quart Monde de la République centrafricaine présentera le contexte)
* Cerner la situation d’un point de vue régional : Présenter une perspective continentale sur la situation actuelle, les lacunes et les opportunités. (Le Rapporteur spécial du Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant (CAEDBE) sur le droit au nom, l'enregistrement des naissances et la nationalité)
* Définir les priorités politiques régionales pour le plaidoyer de la société civile en faveur de l'enregistrement des naissances : Préciser la façon dont les organisations de la société civile peuvent s'organiser efficacement et plaider en faveur du changement au niveau régional. (Forum africain sur les politiques de l'enfance)
* Identifier les priorités politiques : Définir les domaines politiques clés qui nécessitent une attention particulière pour faire progresser l'enregistrement universel des naissances. Discussion sur ID4Africa et d'autres initiatives régionales.
* Explorer les partenariats : Comprendre le rôle d'organisations telles que l'UNICEF et les possibilités de collaboration.

**Webinaire 3 : Construire des ponts — Intensifier l'action dans d'autres régions et au niveau international**

***Date : vers le 20 novembre 2025 (13h00 à 14h30 heure de Paris ; 11h00 à 12h30 heure de Dakar ; 7h00 à 8h30 heure de New York)***

Présidente : Isabel Magaya, ACPF

L'objectif de développement durable (ODD) 16.9 des Nations Unies vise à garantir l'identité juridique pour tous, y compris l'enregistrement gratuit des naissances d'ici à 2030. En décembre 2024, l'UNICEF a fait état de progrès en matière d'enregistrement des naissances, avec plus de 500 millions d'enfants de moins de cinq ans (près de 8 sur 10) enregistrés au cours des cinq dernières années. La région Amérique latine et Caraïbes atteint un taux d'enregistrement des naissances de 95 %, l'Asie de l'Est et du Sud-Est de 94 %, l'Asie centrale et du Sud de 78 % et l'Afrique subsaharienne d’environ 51 %. Autrement dit, plus de la moitié des enfants précédemment non enregistrés dans le monde le sont désormais. Malgré ces progrès, environ deux enfants de moins de cinq ans sur dix ne sont toujours pas enregistrés et sont invisibles pour les systèmes gouvernementaux. Même lorsque les naissances sont enregistrées, plus de 50 millions d'enfants n'ont pas de certificat de naissance, document essentiel pour acquérir la nationalité, éviter l'apatridie et garantir que les enfants puissent jouir de leurs droits dès la naissance.

Après deux webinaires consacrés à la région Afrique, le troisième et dernier webinaire de la série se concentrera sur les expériences d'autres régions et examinera les mesures à prendre pour accélérer l'action aux niveaux national, régional et international afin de parvenir à l'enregistrement universel des naissances et à l'identité juridique pour tous d'ici 2030.

Les intervenants suivants sont prévus :

* un membre du Parlement européen qui parlera de la situation dans l'UE ;
* un membre du Comité des droits de l'enfant ;
* un représentant du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme présentera le nouveau rapport sur les solutions pour accélérer l'enregistrement des naissances ;
* un représentant du Groupe de travail sur l'identité juridique des Nations unies présentera les priorités clés pour atteindre l'enregistrement universel des naissances (ODD 16.9);
* des familles et des personnes issues de communautés vivant dans la pauvreté, y compris des enfants eux-mêmes.

**Résultats attendus :**

* Une meilleure compréhension de l'interdépendance des efforts internationaux, régionaux et nationaux en matière d'enregistrement des naissances ;
* Une meilleure prise de conscience du lien entre l'enregistrement des naissances et la prévention de l'apatridie ;
* Une compréhension plus claire des coûts économiques et sociaux de l'inaction par rapport à l’investissement dans l'enregistrement des naissances ;
* L'identification et la diffusion de bonnes pratiques concrètes et de solutions évolutives ;
* Le renforcement des partenariats et des cadres de collaboration pour accélérer l'enregistrement des naissances ;
* Le renforcement de l’engagement et de l’appropriation des efforts en matière d'enregistrement des naissances par les familles et les communautés vivant dans la pauvreté ;
* Le partage d'initiatives communautaires qui font le pont entre les processus formels et informels de déclaration des naissances ;
* Des plans d'action concrets et engagements des parties prenantes participantes.

**Appel à l'action** :

Cette série de webinaires est un appel à passer des paroles aux actes et à s'engager dans des actions concrètes qui garantiront que chaque enfant soit compté et reconnu. En favorisant un dialogue authentique, en partageant les connaissances et en établissant des partenariats solides, nous pouvons collectivement accélérer l'enregistrement des naissances pour les populations les plus difficiles à atteindre et défendre le droit fondamental de chaque enfant à une identité. Nous exhortons toutes les parties prenantes à participer activement et à contribuer à cet effort crucial.